



inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS



INFORAM
N°19
Sept.-Oct.-Nov.-Déc.-2011

édito

L'année 2011 s'achève.

La rentrée scolaire pointe le bout de son nez. En tant qu'assistante maternelle, ce moment est souvent associé au changement. Certains enfants que vous accueillez font leurs premiers pas à l'école et de nouveaux accueils s'organisent.

Les ateliers du RAM reprendront le lundi 12 septembre.

Suite au départ de Claude Parbaud en mai dernier, Carole Naya a rejoint l'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Bonne rentrée et à très bientôt !

L'équipe du Relais



- ★ Animations
- ★ Infos diverses
- ★ Dossier
- ★ Législation
- ★ Images

Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrites en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Septembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 12	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Mardi 13	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Jeudi 15	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Vendredi 16	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Lundi 19	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Mardi 20	9h30 - 11h30	Préparons le pique-nique
Mercredi 21	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Vendredi 23	9h30 - 11h30	Promenade
Lundi 26	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 27	9h30 - 11h30	Promenade
Jeudi 29	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Vendredi 30	9h30 - 11h30	Jouons avec «Le Koala et ses amis»...
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 20	9h30 - 11h30	Préparons le pique-nique
LEDEUIX		
Mardi 13	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Mardi 27	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
SAINT-GOIN		
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Autour des sens...
Jeudi 29	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !
LASSEUBE		
Vendredi 23	9h30 - 11h30	Petites mains

Octobre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 03	9h30 - 11h30	Promenade
Mardi 04	9h30 - 11h30	Oh ! Jeux d'eau !
Mercredi 05	9h30 - 11h30	Miam, miam, quel régal !
Jeudi 06	9h30 - 11h30	Promenade
Vendredi 07	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Lundi 10	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Mardi 11	9h30 - 11h30	Boum, badaboum
Jeudi 13	9h30 - 11h30	À quatre pattes !
Vendredi 14	9h30 - 11h30	À quatre pattes !
Lundi 17	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais
Mardi 18	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais
Mercredi 19	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais
Jeudi 20	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais

Vendredi 21	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 04	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !
Mardi 18	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût au relais
LEDEUIX		
Mardi 11	9h30 - 11h30	Mes petites créations...
SAINT-GOIN		
Jeudi 06	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Jeudi 13	9h30 - 11h30	Intervention de la médiathèque
Jeudi 20	9h30 - 11h30	C'est la semaine du goût !
LASSEUBE		
Vendredi 21	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...

Novembre

L'ÎLOT MÔMES		
Jeudi 03	9h30 - 11h30	Et boum... badaboum !
Vendredi 04	9h30 - 11h30	Et boum... badaboum !
Lundi 07	9h30 - 11h30	Petites mains...
Mardi 08	9h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
Jeudi 10	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Lundi 14	9h30 - 11h30	Et hop ! Je saute !
Mardi 15	9h30 - 11h30	Et hop ! Je saute !
Mercredi 16	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 17	9h30 - 11h30	Créons avec nos mains
Vendredi 18	9h30 - 11h30	Oh ! Jeux d'eau !
Lundi 21	9h30 - 11h30	Comptine, racontine...
Mardi 22	9h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
Jeudi 24	9h30 - 11h30	Préparons Noël
Vendredi 25	9h30 - 11h30	Préparons Noël
Lundi 28	9h30 - 11h30	Préparons Noël
Mardi 29	9h30 - 11h30	Préparons Noël
Mercredi 30	9h30 - 11h30	Préparons Noël
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 15	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Mardi 29	9h30 - 11h30	Rencontre avec le Relais des Deux Gaves
LEDEUIX		
Mardi 08	9h30 - 11h30	Et boum... badaboum !
Mardi 22	9h30 - 11h30	Je grimpe partout...
SAINT-GOIN		
Jeudi 03	9h30 - 11h30	Jouons avec «Le Koala et ses amis»...
Jeudi 10	9h30 - 11h30	Et boum... badaboum !
Jeudi 17	9h30 - 11h30	Petites mains
Jeudi 24	9h30 - 11h30	Sautons, grimpons, crapahutons
LASSEUBE		
Vendredi 25	9h30 - 11h30	À quatre pattes

Décembre

L'ÎLOT MÔMES		
Jeudi 01	9h30 - 11h30	Régalons-nous...
Vendredi 02	9h30 - 11h30	Régalons-nous...
Lundi 05	9h30 - 11h30	Quel casse-tête !

★ ANIMATION SUR INSCRIPTION
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

Mardi 06	9h30 - 10h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
	10h30 - 11h30	
Jeudi 08	9h30 - 11h30	Et boum... badaboum !
Vendredi 09	9h30 - 11h30	FÊTE DE NOËL - ATELIER ANNULÉ
Lundi 12	9h30 - 11h30	Autour des sens...
Mardi 13	9h30 - 11h30	Autour des sens...
Mercredi 14	9h30 - 11h30	À quatre pattes !
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Tapis «Le Koala et ses amis»
Vendredi 16	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 13	9h30 - 11h30	Intervention de la Médiathèque
LEDEUX		
Mardi 06	9h30 - 11h30	Bientôt Noël...
SAINT-GOIN		
Jeudi 01	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 08	9h30 - 11h30	Bientôt Noël...
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...

Quelques précisions...

★ Promenade :

Ces temps d'animation regroupent les sorties sur différents lieux (parcours de santé à Saint Pée, découverte de villages etc...), les visites de ferme ou autres sorties. Le lieu vous sera communiqué la semaine précédente ce temps de « promenade ». Vous pouvez donc contacter le secrétariat ou vous rapprocher des animatrices pour avoir plus d'informations. Ces sorties seront par ailleurs annulées en cas de pluie ou mauvais temps. En cas de doute, vous pouvez joindre le secrétariat le matin même.

★ Jeux d'eau :

Des matinées autour des jeux d'eau sont à nouveau prévues ce trimestre. Elles auront lieu les jours suivants : mardi 04 octobre, vendredi 18 novembre. N'oubliez pas la tenue de rechange !

★ Éveil Musical :

Ce trimestre, trois séances d'éveil musical avec Véronique Nadeau sont organisées à Saint Goin, les jeudis suivants : 08 novembre, 22 novembre et 6 décembre.

Petit rappel pour cet atelier : les assistantes maternelles inscrites habituellement ce jour-là sont prioritaires et **doivent s'inscrire à 9h30 ou à 10h30**. Il est souhaitable de participer aux trois séances et d'être à l'heure.

Si vous êtes intéressées mais pas inscrites sur les ateliers du jeudi, vous pouvez nous le préciser et nous vous contacterons en fonction des places disponibles.

★ Rencontre avec le relais des deux gaves le mardi 29 novembre à Ogeu :

Nous poursuivons cet échange avec les assistantes maternelles de ce secteur. Un atelier motricité aura lieu au Dojo. L'horaire reste à définir.

★ Intervention de la médiathèque à Ogeu et St Goin :

Le 13 octobre à St Goin et le 13 décembre à Ogeu. Un temps de lecture est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants. Il est animé par une bibliothécaire de la médiathèque d'Oloron. Nous vous demandons d'arriver avant 10h00.

★ Arts plastiques à Ogeu :

Nous envisageons l'intervention d'une plasticienne lors de certains ateliers à Ogeu. Nous vous donnerons plus d'informations à ce sujet en temps voulu. Aussi, le thème des temps d'animation sera peut-être modifié au cours du trimestre.

Les rendez-vous à ne pas manquer

★ Mardi 13 septembre à 19h30 à l'Îlot Mêmes : Réunion de rentrée

Ordre du jour : présentation du planning du trimestre, projets à venir, questions diverses...

Nous sommes ouvertes à toutes suggestions, la boîte à idées est à votre disposition au RAM. Nous vous proposons de prolonger la soirée par un repas froid : chacune peut apporter un plat ou boisson à partager ensemble !

★ Mardi 20 septembre 2011 au stade St Pée à 11h30 : Pique-nique géant

Ce rendez-vous sera reporté en cas de pluie.

★ Mardi 20 septembre et mardi 27 septembre de 20h à 22h au RAM : Initiation et sensibilisation aux gestes des premiers secours

Cette session est animée par la croix rouge et le nombre de personnes est limité. Inscrivez vous au secrétariat du RAM avant le mardi 13 septembre 2011.

★ Samedi 19 Novembre 2011 : Journée Nationale des Assistantes Maternelles

L'organisation de cette manifestation sera abordée lors de la réunion de rentrée.

★ Vendredi 9 Décembre : Fête de Noël

Nous échangerons sur l'organisation de cette fête lors de la réunion de rentrée.

★ Vendredis 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre À 10h00 : RDV à la Médiathèque Intercommunale Oloronaise

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture. Inscrivez vous auprès du secrétariat du RAM.

Spectacle vivant

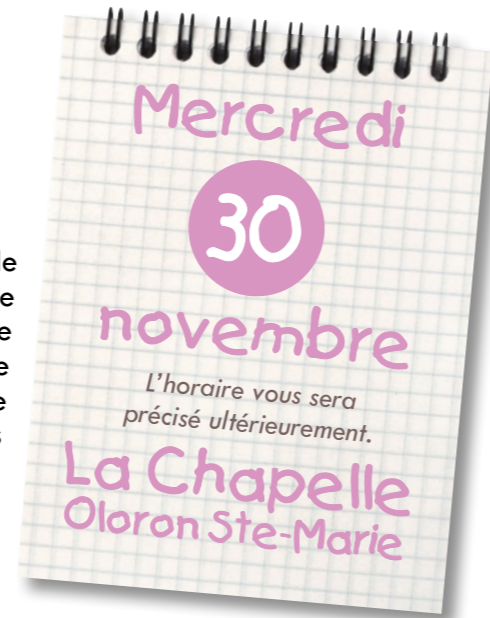
Pierre à pierre

Tian Gombau, acteur et manipulateur habile installe délicatement sous nos yeux une petite plage constituée de galets, de coquillages, de boîtes de conserve rouillées, de troncs d'arbre pour nous raconter une tendre histoire : celle de l'homme en Fer-blanc rejeté par les siens parce qu'il est différent. Un magnifique spectacle pour un premier bain poétique.

Durée du spectacle : 30 min

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le vendredi 25 novembre (nombre de places limitées).

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présent selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



Les informations diverses

★ Formation proposée par le Greta Pays Basque à Oloron

Le Greta Pays Basque, organisme de formation, vous propose un stage de formation continue sur le thème « Éveil sportif et motricité ». Cette session aura lieu les samedis 22 octobre et 05 novembre. Ce stage est accessible sous certaines conditions (acquisition d'heures DIF, employeur facilitateur etc...). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Brigitte Larrensou.

★ Soirée sur le thème « Le régime de retraite et de prévoyance de l'assistante maternelle »

Nous vous proposons une soirée sur ce sujet animée par l'IRCEM. Toutefois, elle ne sera réalisable que si 35 personnes au minimum sont présentes. Si vous êtes intéressées, merci de le signaler au secrétariat du Relais avant le 15 décembre. Cette soirée serait programmée le 31 Janvier 2012.

★ Rubrique « Recettes de cuisine, Idées bricolage... » de l'Inforam

Si vous souhaitez faire partager des idées à vos collègues, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous pourrions les diffuser par le biais de l'inforam.

★ Visites de ferme :

Expériences riches pour petits et...grands, nous souhaiterions poursuivre les temps de visite de ferme. Afin de les organiser tout au long de l'année, nous devons élargir notre carnet d'adresses ! Aussi, si vous connaissez des agriculteurs (ou agricultrices !) prêts à accueillir des groupes d'enfants, vous pouvez nous communiquer leurs coordonnées.

Atelier créatif des coloquintes et des Calebasses

Une intervenante, Sylvie Granger, propose la découverte d'un atelier créatif à partir d'un support original qui se transforme en bois en séchant : la courge.

Cet atelier se déroulera en deux temps :

Visite du champ à Lucq de Béarn (présentation des fruits et des différentes variétés)

- le lundi 19 septembre 2011 à 10h00 pour un groupe

- le jeudi 22 septembre 2011 à 10h00 pour un autre groupe.

Création à partir de calebasses et de coloquintes (peinture décorative) lors de deux séances (une par groupe) prévue en janvier 2012 (la date reste à définir)

Cet atelier créatif est limité à 15 personnes (adultes et enfants) par séance.

L'inscription à cet atelier vous engage à participer à ces deux temps. **Les places étant limitées, nous vous demandons de vous inscrire avant le 12 septembre 2011.**

Pour la visite du champ, prévoir une tenue adaptée.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site de l'intervenante : www.lespetitsbois.canalblog.com.



Les informations législatives

L'indemnisation des congés payés de l'assistante maternelle

Pour les assistantes maternelles employées par des particuliers, la convention collective des assistants maternels du particulier employeur prévoit **deux modes de calcul de l'indemnité des congés payés**, à savoir **selon la règle la plus favorable au salarié** :

- Soit le dixième de la rémunération perçue pendant l'année de référence hors indemnité.
- Soit la rémunération que le salarié aurait perçue pour une durée d'accueil égale à celle du congé payé, hors indemnité.

L'année de référence court du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours. A cette date, le point sera fait sur le nombre de jours de congés acquis et la rémunération versée au salarié pendant l'année de référence (hors indemnité).

LE NOMBRE DE JOURS ACQUIS :

L'assistante maternelle ayant travaillé plus de 10 jours a droit à **2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail effectif** réalisé auprès d'un même employeur, dans la limite de 30 jours.

Sont considérées comme mois de travail les périodes équivalant à 4 semaines de travail ou assimilées à du temps de travail effectif (Article L3141-4 du code du travail).

Les périodes de congé maternité, d'accident du travail ou de maladie professionnelle (dans la limite d'une durée ininterrompue d'un an) sont assimilées à du travail effectif et sont prises en compte dans le calcul des congés payés. Les absences pour maladie ne le sont pas.

La durée des congés est fixée en jours ouvrables. Est considéré comme jour ouvrable chaque jour de la semaine du lundi au samedi à l'exception du dimanche ou du jour hebdomadaire de repos qui le remplace et des jours fériés chômés.

LA RÈGLE DU DIXIÈME :

L'article L423-6 du Code de l'action sociale et des familles donne les composantes de la somme qui va servir au calcul de l'indemnité de congé selon la règle du dixième :

- la rémunération proprement dite à l'exclusion des indemnités d'entretien,
- l'indemnité de congé payé de l'année précédente,
- la rémunération des jours fériés,
- la rémunération des congés pour événements familiaux,
- la rémunération des temps de formation obligatoire.

LA RÈGLE DU MAINTIEN DE SALAIRE :

Il convient au préalable de reconstituer la rémunération mensuelle qu'aurait touchée le salarié s'il avait travaillé pendant le mois complet selon l'horaire d'accueil habituel, en faisant abstraction des périodes d'absence de l'enfant prévues au contrat, soit sur 52 semaines.

Il convient ensuite de diviser ce salaire reconstitué par 26 (nombre moyen de jours ouvrables par mois) pour obtenir le montant de la rémunération d'un jour ouvrable de congé payé.

Exemple

Depuis le 1^{er} septembre 2009, Mme Dupont accueille Raphaël pendant 36 semaines de la période scolaire à raison de 45 heures par semaine pour un salaire horaire de 3 €. Son salaire mensuel est de 405 €. Au 31 mai 2011, elle a acquis :

$$\frac{36 \text{ semaines} \times 2,5 \text{ jours}}{4 \text{ semaines}} = 22,5 \text{ jours ouvrables de congés arrondis à } 23$$

Selon la règle du dixième, son indemnité de congés payés, calculée sur l'année de référence du 01 juin 2010 au 31 mai 2011 est de 486€

Selon la règle du maintien de salaire, sa rémunération ayant été lissée sur l'année, en raison de la mensualisation établie en année incomplète, il convient de reconstituer le salaire qui serait perçu pour le mois en l'absence de lissage de salaire :

$$\frac{3€ \times 45 \text{ heures} \times 52 \text{ semaines}}{12} = 585€$$

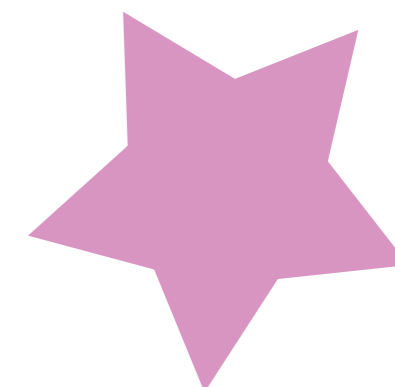
Si l'assistante maternelle accueillait l'enfant pendant les 23 jours ouvrables de congés acquis, elle toucherait :

$$\frac{585€ \times 23 \text{ jours ouvrables de congés acquis}}{26 \text{ jours}} = 517,50 €$$

L'indemnité calculée selon la règle du maintien de salaire étant plus favorable, c'est ce dernier montant qui est retenu.

Si l'application de la règle du dixième pour le calcul de l'indemnité de congés payés reste simple, la règle du maintien du salaire est plus complexe à mettre en œuvre. L'alternance de périodes non travaillées associée au lissage du salaire sur l'année déconnecte la rémunération de l'horaire réellement effectué. Elle rend de fait l'application de la règle de maintien du salaire difficile spécialement en cas de garde irrégulière. En effet, les congés payés étant pris hors des semaines d'accueil programmées, il sera alors impossible de savoir quel aurait été l'horaire de travail et le salaire correspondant pour cette période, sauf si ce point a été précisé au contrat d'accueil.

Source : Magazine « L'Ass Mat » N°99- Juin 2011



Accompagner l'enfant au spectacle

Dossier

Selon Philippe Caubère : « *Le théâtre, c'est un petit peu comme les rêves, ça n'a pas de sens !* »

ALORS, POURQUOI ACCOMPAGNER L'ENFANT AU SPECTACLE ?

C'est avant tout pour partager **un moment de plaisir** avec l'enfant. C'est un temps qui rassemble. Qu'il s'agisse de théâtre, de danse ou de musique, aller au spectacle, c'est partager le regard d'un artiste en s'imprégnant d'une ambiance. L'enfant ne va pas au spectacle pour apprendre, mais pour explorer et prendre du plaisir.

Le spectacle permet à l'enfant d'explorer le monde avec ses sens. Ces **expériences sensorielles** participent à la construction de sa personnalité ; il vit une expérience singulière au milieu des autres. Il réagit « instantanément », fait ses propres commentaires, ses propres associations.

C'est aussi l'occasion pour l'enfant de **développer et exprimer ses émotions**.

Philippe Meirieu (professeur en sciences de l'éducation) l'explique ainsi : « *L'art propose à l'enfant de se reconnaître en ses formes d'expression les plus diverses, il aide à dire son angoisse, sa joie, son inquiétude, son enthousiasme ou sa peur. C'est un son, une image, qui s'ébauchent sous ses yeux et où il reconnaît quelque chose de lui.* »

En d'autres termes, nous pourrions dire qu'aller au spectacle avec un jeune enfant, c'est tout simplement apprendre à prendre le temps, mais c'est aussi grandir, rêver, créer, être curieux, être ensemble (c'est un temps collectif), dire et vivre ses émotions, avoir confiance en soi, s'ouvrir au monde, développer la pensée, le langage, l'écoute et l'imaginaire.

COMMENT ACCOMPAGNER L'ENFANT AU SPECTACLE ?

Au spectacle, tout peut être envisagé à condition que les enfants aient une sécurité affective et des repères suffisants.

Préparons nous et préparons l'enfant avant le spectacle. Sa sécurité affective viendra aussi de la connaissance que nous avons de cet événement et des repères que nous lui donnerons.

Il est important de laisser à l'enfant le temps de s'étonner.

Chaque enfant s'exprime de différente manière. Il vocalise, babille, rit, pleure, questionne, commente, c'est sa façon de dire que là, dans la pénombre, il reçoit et ressent des émotions neuves.

Assister à une représentation peut aussi susciter un « trouble » chez le tout-petit. Face aux pleurs de l'enfant, on peut l'aider en traduisant ses pleurs, en étant proche de lui : l'accueillir dans ses bras par exemple, peut lui permettre de retrouver une enveloppe sécurisante. L'enfant sent ainsi la continuité de son environnement malgré le spectacle.

Si cela est nécessaire, on peut aussi s'éclipser de la salle avec l'enfant.

Tout au long de la représentation, l'adulte est disponible à l'enfant, est sensible à ses réactions. Par sa présence, son regard et ses paroles, il soutient l'enfant dans sa rencontre avec l'artiste.

L'imaginaire qui naît de l'étonnement et du sensoriel est souvent perturbé par les adultes trop bienveillants : faire à la place des enfants ou raconter le spectacle qu'ils sont en train de voir est courant.

Quand le spectacle se termine, il faut un certain temps pour revenir à soi. Chaque enfant réagit encore une fois à sa manière.

Bibliographie :

« Les bébés vont au théâtre »
Patrick Ben Soussan
et Pascale Mignon
Collection 1001BB
Éditions Eres

« Les bébés, nous les avons tant cultivés »
Dominique Rateau
et Marie-Odile Némoz Rigaud
Édition Eres
Collection Spirale



Roses des sables

Recette

Pour 30 roses
Préparation : 20 minutes
Cuisson : 10 minutes

- 1 Mets le chocolat et le beurre à fondre dans une casserole.
- 2 Verse le mélange dans un grand saladier. Ajouter les corn flakes, la poudre de noix de coco et mélange soigneusement.
- 3 Sur la plaque de pâtisserie couverte de papier sulfurisé, fais des petits tas du mélange.
- 4 Laisse durcir et saupoudre de sucre-glace.

Ingrédients

- 100 g de chocolat noir
- 50 g de beurre
- 250 g de corn flakes
- Du sucre glace
- 3 c. à soupe de noix de coco

Ustensiles

- 1 casserole
- 1 saladier
- Du papier sulfurisé



Le RAM en images



Création de la fresque



Fête du RAM



Boîte à idées

Si vous souhaitez faire part de suggestions, de propositions, la « boîte à idées » est à votre disposition lors des ateliers. Vous pouvez également les transmettre par ce coupon-réponse. Comme les trimestres précédents, nous échangerons ensemble sur les différentes propositions lors de la réunion de rentrée. Ce coupon-réponse est à déposer au secrétariat du RAM ou dans les différentes boîtes à idées.

Suggestions, idées...



SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

Communauté de Communes
PIÉMONT OLORONNAIS



santé
famille
retraite
services